



MAIRIE DE CANTE
13 Rue du Général Sarrut
09700 CANTE
05.61.67.85.09
mairie@mairiedecante.fr
http://www.mairiedecante.fr

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIERS - CANTON Des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°DE_2025_015

SEANCE DU 12 JUILLET 2025

2^{ème} réunion : le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du 08 juillet 2025, le conseil municipal a été convoqué une nouvelle fois.

Le conseil municipal peut délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.

Date de la convocation : **08 juillet 2025**

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
10	05	05
Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
05	00	00
Adoptée		

L'an deux mille vingt-cinq, le douze juillet, à 08 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CANTE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de la commune, sous la présidence de M Eric CANCEL, Maire.

Étaient présents : M Eric CANCEL, Mme Jacqueline CHATELAIN, M Jean-Jacques GIMENO, M Sébastien CATHALA, M Philippe BISOGNIN,

Étaient représentés :

Étaient Absents & excusés : Mme Wendy BURG, M Nicolas BLANCHOT, Mme Marion LAFFITTE DE PETIT, Mme Nadine CLAPIER, M Hubert GRAS,

En conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales : **M Jean-Jacques GIMENO a été nommé secrétaire de la séance.**

OBJET : DM n°1 comptes d'amortissement

Monsieur le Maire,

Le service de gestion comptable nous informe qu'un contrôle automatisé du 20/06/2025 a fait apparaître que les écritures d'amortissement suivantes devaient être comptabilisées :

- Mandat "opération d'ordre" au compte 681-042 pour 2 298€
- Titre "opération d'ordre au 28041411 pour 1 242 € (= rattrapage amortissement 2024 pour 621 €+ 2025 pour 621 €) avec n° inventaire = 008-016-AU
- Titre "opération d'ordre au 280422 pour 596 € (= rattrapage amortissement 2024 pour 298 € + 2025 pour 298 €) avec n° inventaire = 008-01-AU
- Titre "opération d'ordre au 280422 pour 460 € (= rattrapage amortissement 2024 pour 230 € + 2025 pour 230 €) avec n° inventaire = 008-024-AU

Or si les écritures d'amortissement de 2024 (1 149€) ont bien été prévues au budget, celle de 2025 (pour la même somme) ne l'ont pas été.

Notre budget 2025 au niveau des OP se présente comme suit :

Recettes d'investissement

CHAPITRE 040	Opération d'ordre	1 886,00	
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	1 058,00	Amortissements obligatoires
280422	Privé - Bâtiments et installations	828,00	Amortissements obligatoires

Dépenses de fonctionnement

CHAPITRE 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 886,00	
681	Dotation aux amortissements	1 886,00	Amortissements obligatoires

Il convient donc de provisionner ces comptes pour la différence avec la décision modificative suivante :

- DF compte 681-042 + 412€
- DF compte 60624-011 -412€
- RI compte 28041411-040 +184€
- RI compte 280422-040 +228€

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte la proposition de Monsieur Le Maire et le mandate pour élaborer et signer les documents nécessaires à sa mise en application

Pour extrait conforme

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

Le Maire M Eric CANCEL	Secrétaire de séance M Jean-Jacques GIMENO
	

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Pamiers le : 15 juillet 2025